



VILLE DE LURE

LURE, le 28 août 2020

Le Maire de la Ville de LURE

à

Monsieur Pierre PRIBILE
Directeur de l'Agence
Régionale de Santé de
Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason
2 Place des Savoirs
CS 73535
21035 DIJON Cedex

Affaire suivie par le Secrétariat Général
alexandra.perrin@mairie-lure.fr
Réf : EH/AP

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la situation chaotique du service public des urgences hospitalières dans notre département. Celui-ci ne cesse de subir des amputations (SMUR de LUXEUIL supprimé, 2^{ème} SMUR de VESOUL mis en cause, réduction des plages d'ouverture de l'accueil d'urgence à LURE) au mépris de la sécurité sanitaire de la population qui vit dans nos territoires.

Dans une période anxiogène, ces diminutions des capacités de secours hospitalier, toujours justifiées par la pénurie de moyens humains, sont très mal perçues par les élus locaux et les citoyens.

La crédibilité du processus de départementalisation hospitalière risque d'être rapidement affaiblie s'il ne permet pas de consolider les services de proximité les plus élémentaires dans les pôles urbains haut-saônois.

La crise sanitaire a provoqué un changement radical du discours public sur la gestion hospitalière, celle-ci devant être tournée davantage vers la satisfaction des besoins des usagers. Les urgences hospitalières en Haute-Saône offrent donc un excellent terrain d'application de la nouvelle volonté gouvernementale proclamée ces derniers mois.

En espérant que cette alerte ne soit pas vaine,

Je vous adresse, **Monsieur le Directeur**, l'expression de ma considération distinguée.

Éric HOULLEY
Maire de LURE,
Vice-Président de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

